
PREMIÈRE RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE 2024

PROCÈS-VERBAL

LE 28 MARS 2024

Participants

Marc Corriveau, représentant-citoyen, Saint-Thomas, président du comité
René Darveau, conseiller municipal, Sainte-Geneviève-de-Berthier
Pierre Guilbault, maire, Notre-Dame-de-Lourdes, représentant de la MRC de Joliette
André Langlois, représentant-citoyen, Ste-Geneviève-de-Berthier
Maurice Marchand, conseiller municipal, Saint-Thomas
Marie-Ève Mondor, conseillère municipale, Lanoraie
Johanne Perreault, représentante-citoyen, Berthierville
Robert Pufahl, maire, Sainte-Geneviève de Berthier, représentant de la MRC de D'Autray
Henri Thouin, représentant du syndicat UPA Kildare-Lanaudière
Angela Bedoya, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Luc Turcotte, directeur général, Dépôt Rive-Nord
Colette Schwartz, consultante, secrétaire

Absent

Jacinthe Brissette, représentante-citoyen, Lanoraie
Isabelle Fontaine, conseillère municipale, Berthierville

Procès-verbal

1. Ouverture de la réunion et mot du président

Monsieur Corriveau remercie les membres de leur présence et souhaite la bienvenue au nouveau membre, André Langlois. Il rencontrera M. Langlois pour lui expliquer la structure et le rôle du comité. On procède à la présentation de tous les membres.

Le mot du président porte sur l'importance de la réduction de la génération de résidus et des actions potentielles à mettre en place pour y parvenir.

À la rencontre du 30 novembre dernier, le président mettait déjà l'accent sur la réutilisation et le recyclage des matières résiduelles pour réduire l'enfouissement. Le dossier principal de la rencontre est la présentation des statistiques concernant le volume des différents types de résidus ainsi que la provenance des résidus enfouis au lieu d'enfouissement technique (LET). Il a déjà été dit que les résidus domestiques représentaient une faible part des déchets à enfouir. Les informations présentées devraient permettre de mieux identifier sur quels types de résidus devraient porter les efforts pour optimiser la réduction de l'enfouissement. Tous les efforts consentis devraient permettre de prolonger la vie utile du site actuel dont DRN a bien démontré la bonne gestion des impacts depuis 17 ans.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion et mot du président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Commentaires et adoption du compte rendu de la réunion du 30 novembre 2023
4. Suivi au tableau des recommandations et des actions
5. Lecture et adoption de la lettre soumise par le comité à DRN pour transmission, au besoin, au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
6. Dossiers du jour :
 - Rapport de DRN sur le volume et la provenance des résidus enfouis (action 109)
7. Rapport de DRN concernant ses activités
8. Questions et varia
 - Changement de date de la rencontre de juin
9. Fin de la rencontre

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Angela Bedoya et appuyée par Maurice Marchand.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre de novembre 2023

Le compte rendu a été adopté sans modification par Pierre Guilbault et secondé par René Darveau.

4. Suivi au tableau des recommandations et des actions

- Aucune recommandation n'est en attente de réalisation ou ajoutée.
- Un signalement a été fait au [ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs \(MELCCFP\)](#) depuis la dernière rencontre au mois de novembre. Toutefois, elle ne concernait pas les odeurs, mais le volume annuel de matières reçu. Aucun signalement n'a été reçu par WSP ou DRN relativement aux odeurs.

5. Lettre soumise par le comité

À la dernière rencontre, le président a souligné que le site du dépôt nord était nu, sans végétation. M. Turcotte a indiqué qu'il n'était pas permis de mettre du sol arabe sur ce site pour favoriser la revitalisation. M. Corriveau a donc proposé que le comité écrive une lettre pouvant être remise au MELCCFP afin de permettre l'épandage de compost et de terre arabe sur ce terrain. La lettre a été rédigée et envoyée aux membres. Le texte a été approuvé par Mme Mondor et secondé par M. Thouin (action 110).

Pour sa part, DRN demandera un avis à une firme spécialisée pour évaluer la meilleure procédure à suivre.

6. Dossiers du jour : catégories et provenance des matières résiduelles enfouies

6,1 Catégories de matières résiduelles

- **Portrait provincial**
 - Au Québec, on procède à l'élimination de 724 kilogrammes par habitant;
 - Considérant une population 8 875 000 habitants, 6 425 500 tonnes de matières résiduelles doivent être éliminées annuellement;
 - 92 % de ces matières résiduelles (5 911 000 tonnes) sont enfouies dans des lieux d'enfouissement technique (LET);
 - La province compte 38 lieux d'enfouissement technique;

- 80 % des résidus sont enfouis dans quatre lieux d'enfouissement technique (LET). Le lieu d'enfouissement exploité par Dépôt Rive-Nord à Saint-Thomas est l'un des plus importants au Québec. L'entreprise contribue ainsi à maintenir l'hygiène publique pour les territoires desservis.

- **Portrait local**

On peut diviser les matières résiduelles enfouies au site de St-Thomas en 8 catégories :

- Résidus résidentiels : 31 %
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition : 9 %
- Résidus de sources industrielles, commerciales et institutionnelles : 42 %
- Résidus de centre de tri : 5 %
- Résidus d'écocentre : 1 %
- Résidus de compostage : 1 %
- Résidus miniers : 8 %
- Sols contaminés : 3 %

Ces pourcentages sont représentatifs du portrait provincial.

- **Provenance des matières**

- Montréal : 47 %
- Lanaudière : 23 %
- Montérégie : 17 %
- Laurentides : 1 %
- Chaudière-Appalaches : 6 %
- Mauricie : 4 %
- Autres : 2 %

Conformément à la réglementation, toutes les matières résiduelles enfouies au LET de St-Thomas proviennent du Québec. Le transport représente un coût très important dans la gestion des résidus. Par ailleurs, le bac noir comprend encore 30 % de matières organiques. Le président réitère que seule la réduction permettra de diminuer la quantité de résidus à enfouir et que tous, municipalités et individus, doivent y participer.

7. Rapport de DRN concernant ses activités depuis la dernière rencontre

DRN a reçu un signalement de la part d'un citoyen. Ce dernier a constaté une résurgence d'eau rougeâtre entre le rang Bardochette et la rivière Saint-Joseph et il s'inquiète. M. Turcotte apporte les explications suivantes. À cet endroit, la nappe phréatique est très près de la surface du sol et fait parfois résurgence. Ce n'est pas un phénomène nouveau. Il a été constaté il y a plusieurs années. L'eau est rouge à cause de la nature ferreuse du sol qui au contact de l'air s'oxyde et devient rouge (rouille).

8. Questions et varia

8.1 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 13 juin.

8.2 Collaboration

Le CREL a fait deux demandes de collaboration au comité :

- Le CREL a commencé une démarche d'harmonisation du vocabulaire des termes utilisés dans le cadre de la gestion des matières résiduelles. M. Corriveau qui est aussi membre du CREL participe à cette démarche. Il aimerait y participer à titre de représentant du comité de vigilance. La demande a été acceptée (action 111).
- Le CREL souhaiterait participer à la prochaine campagne de suivi de l'eau de DRN en juin. L'UPA y participe déjà. La demande a été acceptée par DRN (action 112).

Comme à chaque printemps, le bulletin d'information du comité sera préparé et envoyé à tous les résidents des quatre municipalités concernées par le LET. M. Corriveau a demandé que les représentants des deux MRC puissent recevoir des copies du bulletin pour distribution aux maires des municipalités membres. La proposition a été acceptée.

9 Fin de la rencontre

Levée de l'assemblée proposée par M. Darveau et secondé par Mme Perreault.

Rédigé par Colette Schwartz, secrétaire